



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Delphine CAAMANO
Présidente du jury

RAPPORT

du concours de recrutement des ingénieurs d'études sanitaires 2016.

Concours externe - concours interne

Au titre de l'année 2016, deux concours (concours externe et concours interne) pour le recrutement d'ingénieurs d'études sanitaires (IES) ont été organisés par le ministère des affaires sociales et de la santé¹.

La nature des épreuves est encadrée par l'arrêté du 26 mars 2007 fixant l'organisation et le programme des concours de recrutement des ingénieurs d'études sanitaires (concours interne et externe).

Le présent rapport dresse le bilan de ces deux concours au titre de l'année 2016.

Données statistiques

Ce paragraphe présente les principaux éléments statistiques, l'ensemble des données détaillées sont publiées par le bureau du recrutement sur le site Internet du ministère des affaires sociales et de la santé.

	Concours externe	Concours interne
Nombre d'inscrits	243	111
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite	187	76
Nombre de candidats admissibles	34	19
Nombre de candidats admis sur liste principale	6	2
Nombre de candidats admis sur liste complémentaire	8	2

¹ Arrêté du 23 décembre 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de concours externe et interne pour le recrutement des ingénieurs d'études sanitaires.

Epreuve d'admissibilité

Remarques et appréciations concernant l'épreuve et l'organisation méthodologique des corrections

Les documents constitutifs du dossier de l'épreuve étaient suffisants et exploitables. Les sujets se prêtaient bien à l'exercice de notes de synthèse, précises et techniques, bien en phase avec le champ professionnel.

Les sujets des concours interne et externe, exigeants (documents nombreux, denses), ont mobilisé les qualités d'analyse, de synthèse, et l'esprit critique des candidats. Ces sujets ont permis une bonne sélection des candidats.

Les outils de correction utilisés par le jury et les correcteurs associés étaient adaptés (grille de notation, repères ...) et ont contribué à une notation homogène.

L'organisation de la correction (organisation matérielle, gestion du temps) a été appréciée par les membres du jury et les correcteurs, en particulier les nouveaux membres qui ont pu bénéficier d'un temps de correction confortable.

Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences retenues

Concours externe

L'épreuve consiste en la rédaction d'une note à partir d'un dossier documentaire sur une problématique de santé environnementale, permettant de vérifier les qualités de rédaction, d'analyse et de synthèse du candidat. Ce dossier peut comporter des parties littéraires, des tableaux, des éléments chiffrés et des données cartographiques (durée : 5 heures)

Rappel du sujet de l'épreuve :

« Vous êtes ingénieur d'études sanitaires à l'Agence régionale de santé (ARS) Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et votre directrice générale est invitée par le préfet de région à une réunion de l'administration régionale sur le sujet des sites et sols pollués. Vous êtes chargé(e) d'établir à son attention une note sur la gestion du point de vue sanitaire de la pollution des sols par le cadmium sur le territoire de la commune de Viviez (Aveyron). Vous développerez les éléments de contexte de ce dossier, les actions engagées par les autorités sanitaires, et enfin les conclusions, limites et perspectives identifiées sur la base du dossier documentaire qui vous est joint. »

Le sujet a permis de mobiliser les qualités d'analyse et de synthèse des candidats tant sur un plan technique que sur leurs capacités à identifier des modalités de gestion. La plupart des candidats ont traité au moins une partie du sujet mais le traitement du sujet dans sa globalité nécessitait une compréhension rapide des éléments techniques du dossier et une bonne gestion du temps pour en assurer la restitution. Les correcteurs ont été sensibles à la précision et à la complétude des informations fournies et à leur organisation.

Concours interne

L'épreuve (durée : 5 heures) visant à évaluer les connaissances scientifiques et techniques, les acquis de l'expérience professionnelle, l'esprit méthodologique et la capacité de raisonnement du candidat, comporte :

- ▶ une série de dix questions posées à partir de trois dossiers techniques portant sur les grands champs d'activité des services santé-environnement du ministère en charge de la santé ;
- ▶ la rédaction d'une note ou d'une correspondance à partir d'un dossier technique permettant d'apprécier les qualités rédactionnelles et de synthèse du candidat.

Rappel du sujet de la note:

« Vous êtes ingénieur d'études sanitaires à l'Agence régionale de santé (ARS) d'Ile-de-France et vous êtes informé(e) par AIRPARIF (association agréée de mesure de la qualité de l'air en Ile-de-France) d'un prochain épisode de pollution de l'air ambiant (document 1). Votre directeur participe à une réunion et vous demande de rédiger en urgence une note à son attention, afin de l'informer des effets sanitaires associés à la pollution atmosphérique et à ce type d'évènement, des modalités de gestion de cet épisode de pollution atmosphérique en identifiant plus particulièrement le rôle de l'ARS, de l'intérêt à agir et des limites qu'il pourrait rencontrer. »

Il faut souligner que certains candidats n'ont pas répondu du tout à certaines questions et ont ainsi perdu des points ; l'absence de réponse a été par conséquent discriminante pour certains candidats.

Les candidats n'ont pas tous répondu à la question posée (pic de pollution lié aux particules fines - PM 2,5) ; certains se sont engagés sur une note relative à la pollution atmosphérique dans son ensemble et ont ainsi perdu du temps.

La mise en perspective (limites et intérêts à agir) n'a été que peu traitée dans les copies.

La qualité des copies (structuration notamment, maîtrise du vocabulaire, précision des réponses, renvois aux documents) montre l'intérêt de la préparation dont ont bénéficié les candidats se présentant aux concours interne.

Conseils aux candidats

Il est nécessaire de rappeler que les candidats doivent se familiariser avec l'exercice de la note de synthèse ou note administrative. En effet, la pratique professionnelle d'un ingénieur d'études sanitaire exige une maîtrise de ce type de travail.

L'épreuve de la note doit permettre de mettre en évidence les données saillantes du sujet technique ; certaines copies utilisant des plans pouvant être issus de corrigés types en oublient la nature de la question posée.

Il convient donc de rappeler aux candidats que la note doit répondre à la question posée dans le sujet et souligner un effort de concision de la part du candidat. Ce dernier doit se mettre dans une posture professionnelle en produisant une note de synthèse autoportante, davantage que dans une posture scolaire en produisant une dissertation.

Les candidats doivent être vigilants à la gestion du temps, afin de répondre à l'ensemble des questions posées ; de nombreuses copies n'ont pas traité une partie de l'épreuve (par exemple, certaines des questions ne sont pas traitées) ou bien sont très faibles sur la dernière partie de la note.

Les références aux documents sont à soigner sans alourdir le texte.

Epreuve d'admission

Remarques et appréciations concernant l'épreuve et l'organisation méthodologique de l'épreuve orale

Le jury se félicite de la qualité de l'organisation de l'épreuve d'admission, la bonne adéquation de la répartition du temps.

Le jury souligne l'intérêt de la proximité avec le bureau organisateur des concours, ce qui fluidifie les échanges et, le cas échéant, permet de disposer en temps réel des éléments d'information nécessaires au bon déroulement du concours.

La composition du jury est adaptée à l'évaluation des candidats et permet de refléter des sensibilités complémentaires.

Remarques et appréciations relatives à la prestation des candidats en référence aux exigences retenues

Concours externe

La grande majorité des candidats présentent de solides formations en adéquation avec les profils de poste d'un IES. Tous ont bien préparé la présentation de leur formation et, le cas échéant, de leur parcours professionnel.

Par contre, le jury a été surpris de constater que certains candidats n'étaient que très peu informés de l'environnement professionnel, des missions d'un IES et de son champ d'intervention, alors que cette information est facilement accessible. Le jury constate également un manque de curiosité sur de grandes questions de santé ou d'environnement et sur l'organisation administrative du territoire.

Le fait qu'un IES soit amené à assurer des responsabilités grandissantes, en particulier au sein des Agences régionales de santé, conduit à un niveau d'exigences élevé vis-à-vis des candidats, qui se traduit lors de l'entretien oral.

Concours interne

Les candidats ont tous bien préparé la présentation de leur formation et de leur parcours professionnel.

Par contre, le jury a été surpris de constater que certains candidats étaient insuffisamment renseignés sur les grandes missions du ministère des affaires sociales et de la santé et des agences régionales de santé (ARS), alors qu'ils exercent leur activité au sein même d'une ARS.

Les réponses au jury doivent démontrer la capacité du candidat à prendre du recul et apporter un regard critique sur le champ de la santé-environnementale et les missions qu'il peut exercer en tant que technicien sanitaire. Le candidat doit pouvoir montrer qu'il se projette dans un poste d'IES et qu'il est motivé par ce poste.

Comme cela a été indiqué supra, le fait qu'un IES soit amené à assurer des responsabilités grandissantes, en particulier dans des Agences régionales de santé, conduit à un niveau d'exigences élevé vis-à-vis des candidats lors de l'entretien oral.

Conseils aux candidats

Il faut rappeler au candidat que l'épreuve d'admission doit être sérieusement préparée, et il a malheureusement été constaté que certains candidats se sont présentés à l'oral en l'absence de préparation. Il est recommandé de prendre contact avec des personnes exerçant les fonctions d'IES en ARS et, dans la mesure du possible, d'avoir un échange avec un ou plusieurs IES en poste.

La présentation des candidats gagne à être préparée et précise vis-à-vis des diplômes obtenus (année d'obtention et école ou université de formation) et de la chronologie du parcours. Il est important de valoriser les compétences professionnelles acquises, en relation avec le métier d'IES.

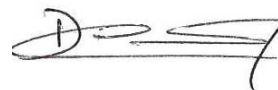
Ainsi les candidats peuvent utilement se renseigner sur les structures susceptibles de les accueillir (organisation, missions), l'organisation administrative, sur des grands sujets d'actualité en relation avec les questions de santé et d'environnement et ouvrir leur champ d'investigation à la politique de santé publique et aux grands enjeux de santé.

Il est rappelé que s'agissant d'une épreuve orale visant à évaluer les compétences des candidats à exercer une activité professionnelle, il est attendu que les réponses soient contextualisées, argumentées et développées.

Commentaires du jury

La qualité des candidats des concours interne et externe a conduit le jury à proposer une liste complémentaire. Le jury estime que l'ensemble des candidats inscrits sur la liste complémentaire dispose des compétences pour exercer des fonctions d'ingénieur d'études sanitaires.

La présidente du jury



Delphine CAAMANO